

Bruxelles, 15/06/2009

**Question orale de Monsieur Alain MATHOT, Député-Bourgmestre, à Monsieur
Didier REYNDERS, Ministre des Finances**

Le journal le Soir de ce vendredi 12 juin relatait que le 10 juin à minuit, 736.586 déclarations à l'impôt électronique Tax-on-web avaient déjà été remplies, ce qui est trois fois plus important qu'en 2008.

Le même article précisait encore que 409.869 de ces déclarations avaient été remplies par des fonctionnaires.

Nous serions heureux que ce record dont Monsieur Clerfayt et vous-même vous êtes enorgueillis par voie de presse ne soit rien d'autre que le fait d'une économie administrative et d'une avancée technologique... mais ...

Il nous revient en effet que les services du Ministère dont vous avez la charge connaissent en réalité une recrudescence des visites des contribuables qui demandent une assistance en vue de remplir leurs déclarations et que le traitement de ces demandes se fait par la voie électronique avec l'assistance d'un fonctionnaire.

Dès lors :

1. N'est-il pas prématuré de considérer l'opération comme un succès et ne faut-il pas interroger ces résultats une fois la clôture des dépôts de déclaration atteinte ?
2. De quelles données disposez-vous quant aux sollicitations émanant des contribuables auprès des services en vue d'obtenir une assistance pour remplir leurs déclarations ?
3. Ne craignez-vous pas, si cette recrudescence s'avérait exacte, que les bureaux soient en réalité, non désengorgés mais littéralement débordés d'ici au 30 juin.
4. Si cet engorgement s'avère exact, à quels motifs faudrait-il imputer ces difficultés rencontrées dans le chef des contribuables ?

Alain MATHOT

